

CDEN du 28 novembre 2019

Déclaration du SNUipp-FSU de la Creuse

Monsieur le Directeur Général de la Préfecture, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les représentants des élus, des personnels, des usagers, ...

Nous sommes réunis pour faire le bilan de cette rentrée 2019. Le SNUipp-FSU23 a préparé un document qui vous permettra d'avoir les chiffres clés de la rentrée.

La baisse démographique se confirme dans le département creusois comme dans les autres départements de l'Académie- même si elle a été surestimée. En effet, la baisse constatée à la rentrée 2019 de 134 élèves est presque deux fois moins importante qu'escomptée dans le cadre des prévisions (-251). Une explication doit être apportée, puisque une montée pédagogique ordinaire d'une année sur l'autre aurait permis d'éviter cette erreur.

Le département accueille donc 117 élèves de plus que prévu sans moyen supplémentaire alloué.

Concernant les moyens enseignants disponibles, nous avons plusieurs incompréhensions et nous demandons, là encore, des explications.

L'année dernière à l'issue des opérations de mouvement, 11 postes n'étaient pas pourvus et Monsieur l'Inspecteur d'Académie nous annonçait devoir avoir recours à des personnels contractuels. Aujourd'hui, Monsieur l'Inspecteur d'Académie nous explique que nous avons plus d'enseignants que de postes budgétaires... mais les postes vacants ne sont toujours pas pourvus !!! Nous rentrerons dans le détail durant la séance, mais des éclaircissements s'imposent. Cette situation nous inquiète et interroge sur la transparence et la sincérité des cartes scolaires qui nous sont présentées...

Lors de la préparation de rentrée, Monsieur l'Inspecteur d'Académie a une nouvelle fois dû revenir sur des fermetures de classes -à Genouillac et Bourganeuf maternelle- qu'il avait décidé lors de la carte scolaire, 6 mois avant. Les effectifs annoncés par les personnels et leurs représentants se confirment, contrairement aux éléments mentionnés lors du CTSD de rentrée qui instillaient une suspicion sur la crédibilité du travail de nos collègues directeurs-trices d'écoles, ainsi que sur la sincérité des élus. Ces erreurs d'appréciations répétées déstabilisent les écoles et les personnels : il est urgent de prendre la pleine mesure de l'expertise des enseignants et de leurs représentants.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie avait annoncé vouloir alimenter la brigade de remplacement pour répondre aux centaines d'absences non remplacées déplorées chaque année par les personnels, les parents et les élus. C'est l'argument parfois utilisé pour justifier les fermetures de classes. Or, à cette rentrée, en comparant les documents fournis chaque année, nous avons 3 personnels de remplacement de moins que l'année dernière. Là, aussi une explication s'impose...

Dans le même temps, Monsieur l'Inspecteur d'Académie a fait le choix de créer un nouveau poste de « chargé de mission », sans en informer le CDEN. Ce poste obscur, ce « plaçou », a scandalisé la profession. Nous demandons qu'une explication soit apportée aux représentants du CDEN dans le contexte d'absences non remplacées que nous connaissons. Le dévoiement de ce moyen 1^{er} degré pour effectuer des tâches administratives aura ainsi mécaniquement pour conséquence d'augmenter de 144 journées l'inadmissible bilan annuel des absences non remplacées !

Par ailleurs, comment ne pas être scandalisé par la situation faite aux élèves en situation de handicap et à besoins éducatifs particuliers ?

Alors que l'école inclusive est présentée comme étant une ambition majeure du ministère, 24 postes relevant de l'ASH étaient vacants à l'issue du 1^{er} mouvement. Aujourd'hui, ils sont soit vacants, soit occupés par des personnels non formés. C'est indigne !

A la rentrée, de trop nombreux élèves n'étaient pas accompagnés par un AESH. Ces personnels le plus souvent payés au SMIC horaire ont fait la rentrée sans contrat, sans quotité de travail et parfois sans affectation ! C'est inacceptable !

Les RASED et/ou les services médicaux sociaux partenaires de l'école sont exsangues et ne sont pas en capacité de répondre aux besoins éducatifs ou de soins des élèves. Leur prise en charge relève du sur-engagement des personnels mais n'est pas satisfaisante.

Enfin, nous ne pouvons accepter la situation faite aux élèves scolarisés en SEGPA, élèves en difficultés importantes et persistantes. Alors que leur nombre est en augmentation constante dans le département, le taux d'encadrement baisse de 13% à cette rentrée. C'est scandaleux !

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN, vous l'aurez compris, la réalité quotidienne vécue dans les écoles du département est bien éloignée des statistiques favorables qui vont nous être présentées.

Dans ce contexte, chacun comprendra que le suicide de notre collègue Christine RENON, directrice de l'école maternelle Méhul à Pantin a aussi eu un écho douloureux dans notre département. Les injonctions contradictoires, parfois éloignées de notre cœur de métier, le manque de moyens pour assurer la réussite de tous les élèves tout particulièrement les plus fragiles, ceux qui ont le plus besoin de l'école pour échapper aux déterminismes sociaux-, les absences non remplacées, le travail empêché, ... sont la réalité quotidienne des enseignants.

A l'ordre du jour, Monsieur l'Inspecteur d'Académie propose, de présenter les grandes lignes de l'évolution de l'offre scolaire. C'est une demande du SNUipp-FSU23 de fixer un cadre permettant aux élus, aux personnels et aux usagers de se projeter sur l'avenir de leurs écoles et de l'offre scolaire de leur secteur en proposant des adaptations de l'offre de services. Ce cadre prescrit par la charte sur les services publics était en vigueur il y a encore quelques années, nous aspirons à le voir respecté.

Or, dans les perspectives dressées dans les documents de travail du projet académique, des perspectives bien étrangères à notre volonté sont cachées derrière des intitulés trompeurs : « valoriser les territoires ruraux » ou encore « répondre à la baisse démographique ». Il y est explicitement proposé le développement des RPI concentrés, la réduction des classes uniques et des écoles à une classe... Autant de perspectives déconnectées des réalités de territoires et en rupture avec les engagements du Président de la République en la matière dans un département où moins d'une commune sur deux a encore une école. Or, nous savons que l'éloignement du Service Public d'Education des familles favorise la scolarisation à domicile et est préjudiciable aux familles dont la culture est la plus éloignée de l'école.

Sur ce point, la position de l'Education Nationale doit être clarifiée !

Vous l'aurez compris, le SNUipp-FSU23 est en attente d'explications claires sur tous ces sujets. Les personnels, les élèves et leurs familles ne peuvent se satisfaire du fait que toutes les classes du département n'aient pas la garantie d'avoir un enseignant chaque jour, que des élèves soient empêchés de réussir parce qu'ils n'ont pas reçu les aides et les soins auxquels ils peuvent légitimement prétendre. Notre ambition -que nous espérons partagée avec tous les membres du CDEN- de faire réussir tous les élèves ne peut pas reposer sur la seule bonne volonté des enseignants : il faut leur donner les moyens de notre ambition.

SNUipp-FSU 23